

Le circuit du médicament



RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Hélène ANARD-MICHELOT

Consultante-Formatrice

Association EFECTS

Chef de clinique à l'AP-HP puis médecin responsable d'une unité gériatrique aiguë avant de devenir Médecin-Chef de l'Hôpital Henry Dunant de la Croix-Rouge française.

Hélène ANARD-MICHELOT a décidé de capitaliser sur ses compétences expertes et pédagogiques développées tout au long de sa carrière, elle partage désormais son temps entre des actions de formation et le poste de médecin coordonnateur en EHPAD.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout professionnel du secteur médico-social

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 1 jour ■ Horaires : 9h30-17h30

■ Date à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 1300 € / groupe / 1 jour

TARIF MEMBRE 1150 € / groupe / 1 jour

+ frais de déplacement de la formatrice

LES +

Echanges avec la formatrice autour de situations concrètes rencontrées dans les établissements et réflexions communes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Connaître et comprendre les impératifs liés au circuit du médicament.
- Créer les partenariats nécessaires à un fonctionnement optimisé.
- Adapter les solutions proposées en regard du taux d'encadrement en personnel soignant présent dans l'établissement.
- Mettre en place des actions d'amélioration.

PROGRAMME

🕒 Définitions relatives au circuit du médicament

- Les différentes phases du circuit du médicament : prescription, dispensation et stockage, administration, suivi et pharmacovigilance.
- Les différents acteurs impliqués et l'articulation de leurs rôles en fonctions de leurs décrets de compétence.
- Textes de lois applicables.

🕒 La sécurisation du circuit du médicament dans ses différentes étapes

- La prescription : règles de bonne pratique, exigences et principes à respecter.
- La dispensation : principes à respecter et règles de bonnes pratiques, particulièrement en matière de livraison. Règles à respecter en matière de stockage au sein de l'établissement.
- La préparation : règles de bonnes pratiques prenant en compte les différentes situations rencontrées (préparation au sein de l'établissement ou externalisée, recours à une préparation de dose automatisée...), préparation des doses complémentaires et réalisation des adaptations de texture (broyage).
- L'administration : différence entre administration et aide à la prise, rôles de chaque acteur et articulations à mettre en place (conditions de collaboration), importance de la traçabilité.
- Le suivi et la pharmacovigilance.
- À chaque étape, des exemples concrets et des propositions d'actions d'améliorations seront données pour aider les établissements à structurer leur démarche qualité autour du circuit du médicament.

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants, étude de cas, échanges de pratiques.

🕒 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.

Vous inscrire : 01.41.78.92.60 / face-pep@lespep.org